

L'ADMR, réseau associatif national d'aide à la personne, favorise la création de lien social, participe à l'animation de la vie locale et contribue à la création d'emplois qualifiés et durables. L'ADMR est forte de ses valeurs de proximité, respect, solidarité, réciprocité et universalité.

Sa principale mission est d'apporter des services à domicile pour répondre aux attentes de la population. La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action. Permettre de bien vivre chez soi est notre vocation. Elle s'adresse à tous et propose en fonction de vos besoins des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie.



L'ADMR réalise des prestations d'aide à l'entretien du logement afin d'assurer à tous un cadre agréable (ménage, linge, repassage, préparation des repas, etc..).

Pour les personnes en perte d'autonomie et celles en situation de handicap, nous sommes attentifs au moment de la prise en charge à leur laisser un maximum d'indépendance en leur apportant une aide sur les tâches quotidiennes les plus fatigantes.

A la suite d'une hospitalisation, de nombreuses complémentaires santé prennent en charge l'intervention d'une aide à domicile pour vous soulager dans les tâches ménagères, accompagner les enfants à l'école et aider des seniors.

Tarifs d'intervention : Calculés sur la base d'un coût de revient, nos tarifs sont reconnus par la plupart des organismes financeurs (mutuelles, caisses de retraite, Département (APA), etc..) avec lesquels nous sommes conventionnés et nous appliquons le tiers payant. De plus, ces prestations bénéficient d'une réduction ou crédit d'impôt de 50% des sommes payées.



Pensez aux services de l'ADMR lorsque vous demandez une aide à domicile à vos organismes financeurs ou contactez-nous pour demander un devis.

Pour mieux connaître notre association, consulter notre site départemental :

<https://www.fede43.admr.org>

